

Paris, le 31 Mai 1834 168

Ministère
interieur
du Commerce

et des
Travaux publics.

3^e Division

Bureau
des beaux-arts.

Stalie.
Rome.

Congrès accordé à M^{te} le
Directeur de l'Académie
de Peinture de France
(à Rome.)

Monsieur, j'ai reçu la lettre du 12 May dernier par
la quelle vous me demandez un congé de 15 jours pour vous
rendre à la Cour de Sardaigne, où vous êtes appelé pour
prendre les portraits de la famille Royale.

Je m'imprime Monsieur de vous accorder le congé que
vous désirez, et je vous invite à faire avant votre départ
sur disposition ministérielle pour assurer pendant votre
absence le maintien de l'ordre dans l'établissement.

Aguez, Monsieur, l'assurance de ma considération
très distinguée.

Le Ministre Secrétaire d'état au Département
de l'Intérieur.

A. Girard

Le Ministre de l'Intérieur, à M^{te} le Directeur de l'Académie de
Peinture de France à Rome.